

226C1281
FR0010220475-FS0730

13 août 2026

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

ALSTOM
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 12 août 2026, Goldman Sachs International (Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 6 août 2026, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALSTOM et détenir, individuellement, 22 733 330 actions ALSTOM représentant autant de droits de vote, soit 4,91% du capital et des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ALSTOM hors marché et d'une diminution du nombre d'actions ALSTOM détenues par assimilation.

À cette occasion, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) **n'a franchi aucun seuil** et détient, au 6 août 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, 23 847 177 actions ALSTOM représentant autant de droits de vote, soit 5,15% du capital et des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit:

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Goldman Sachs International	22 733 330	4,91
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	475 544	0,10
Goldman Sachs & Co. LLC	225 983	0,05
Goldman Sachs Asset Management International	142 325	0,03
Goldman Sachs Bank Europe SE	208 349	0,05
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd	61 643	0,01
Folio Investments Inc.	3	ns
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	23 847 177	5,15

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 3 487 608 actions ALSTOM (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 234 789 actions ALSTOM résultant de la détention de 6 contrats « *call option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 21 août 2026 et le 18 décembre 2026, à des prix unitaires compris entre 16,00 € et 30,00 € ;

¹ Sur la base d'un capital composé de 462 616 024 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- 1 928 700 actions ALSTOM résultant de la détention de 5 contrats « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 18 décembre 2026 et 21 décembre 2029, à des prix unitaires compris entre 14,00 € et 22,00 € ; et
- 1 324 119 actions ALSTOM résultant d'un prêt de titre avec « *securities lending* » portant sur autant d'actions ALSTOM et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 19 354 868 actions ALSTOM (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 961 392 actions ALSTOM résultant de la détention de 2 contrats « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 27 novembre 2031 et le 9 décembre 2032 ;
- 166 209 actions ALSTOM résultant de la détention de 76 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 18 septembre 2026 et le 27 novembre 2031, à des prix unitaires compris entre 4,92 € et 40,00 € ; et
- 18 227 267 actions ALSTOM résultant de la détention de 230 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 17 août 2026 et le 6 août 2036.
